



**Province de Namur  
Groupe des Parlementaires**

**PV N° 7 – 2025-2026 - Réunion du 14 janvier 2026**

Présents : MM. Trausch G. (président), Sonnet P. et Herquin P. (secrétaire)

Invités présents : Mme Nicolas C. MM Nivarlet J. et Aigret Ph.

Membres excusés : Henry P., Delvigne B. et Castellani M.

Invités excusés : MM. Delchef JP. et Lauwerys J.

Le président présente à tous les membres, Clubs, Comités et Départements, membres du Conseil d'Administration ses vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2026. Il souhaite à chacun ainsi qu'à leur famille pleine réussite pour l'ensemble de leurs activités. Il convie ensuite l'assemblée à suivre l'ordre du jour transmis auparavant.

**I - Approbation du PV N°6 de la réunion du 10 décembre 2025**

Le PV N°6 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**II – Correspondance**

- **OUT** – Trausch G. - demande d'avis au Procureur pour la proposition (RBC Loyers) de modification au R.O.I. (PJ28 et PJ65 bis)
- **IN** - Hancotte A. – avis du Procureur (modification du PJ28 et du PJ65 bis)
- **Secrétariat** – proposition de modification au R.O.I. (PC76) du RCS Natoye
- **Castellani M.** – avis aux propositions de modifications au R.O.I. (PJ28, PJ65bis et PC76)
- **Somville J. / CP NAM** – encadrement ½ finales Coupe de la Province

**III – Commentaires à propos de différents PV -AWBB/BB;**

**- PV/CDA n°12 du 16 décembre 2025**

**Trausch G.**

**- Pt 7.3.1- Etat d'avancement des différents projets** – le système « Laravel » et « workflows » de quoi s'agit-il ? **Nicolas C.** et **Aigret Ph.** apportent les explications souhaitées ;

**- Pt 8.4 – Demande de dérogation introduite par le Club de Ganshoren Dames Basket (2519) pour les membres G.N., MD, D.J., E.V. et N.K.** – l'attention est attirée sur un forfait général d'une équipe senior au cours de la saison et la possibilité pour certains joueurs de participer à des rencontres avec une autre équipe du même club (PM9.1.3).

**Le Groupe**

**- Pt 9.1 – Evocation de la décision du conseil d'appel du 27 octobre 2025** – l'argumentation développée est particulièrement brillante (tel Cicéron) !

**Herquin P.**

**-Pt 10 – 25 ans de l'AWBB** – quelles sont les actions prévues ? **Nicolas C.** et **Aigret Ph.** – différentes actions ont été effectivement été approuvées mais celles-ci doivent encore être finalisées. Encore un peu de patience !

**Trausch G. et Herquin P.**

**-Pt 14.2 – Arrêt de la cour d'appel d'Anvers du 4 décembre 2025** – décision ? **Aigret Ph.** répond.

### **Trausch G.**

#### **-PV/Département Relations CP-CDA N°1 du 4 décembre 2025 – Pt. 3.3.3 Feuille de match –**

« le fait que les arbitres ont vingt minutes pour contrôler les identités » semble poser souvent problème dans l'application ; le PC48 élude le temps prévu pour préparer et contrôler les feuilles de rencontres (ce qui peut retarder l'horaire de celles-ci ... surtout celles du soir) alors que le code de jeu FIBA le stipule (Annexes B3 et B4) : le PC48 devrait être plus précis. Par ailleurs, le PV est très inventif dans son ensemble !

**-PV CDA/BB du 19 novembre 2025** – regrette que le PV ne soit toujours pas encore publié.

### **IV – Appel à propositions de modifications au R.O.I./AWBB**

**-Le Groupe** réexamine, de manière détaillée, la proposition PJ28 et PC65 bis du RBC. Loyers (PJ65bis - envoi collectif de plusieurs réclamations) : sur la base des échanges, la décision définitive est postposée à la prochaine réunion (11 février) ;

-La proposition du RCS. Natoye (PC76- amende et non forfait pour délégué aux arbitres non affilié) est ensuite discutée. **Le Groupe** rappelle la responsabilité des clubs dans la désignation des personnes amenées à assumer la fonction de délégué aux arbitres (voir PC28). L'essentielle responsabilité sportive, civile voire juridique d'un club ou de ce délégué pouvant être engagée lors d'une rencontre, la sanction pour non-affiliation d'un délégué aux arbitres ne peut pas s'accorder d'une simple amende. **Le Groupe** ne soutient pas la proposition du RCS. Natoye mais remercie toutefois le Club pour leur proposition.

### **V – Agenda**

- Calendrier des prochaines réunions : les mercredis 11 février (Adeps), 11 mars (Adeps), 15 avril - réunion 3 Comités (lieu ?), 13 mai (Adeps) et 10 juin (Tabora);
- Organisation des JRJ 3x3 (Waremme) le 18 janvier
- ½ Finale Coupe AWBB (Braine-le-Comte et Waremme) les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février avec **15 équipes namuroises** qualifiées ; RBC Ciney U12 F, BC Bonnne U12 F, BC Bonnne U14 F, BC Bonnne Dames, Basket Namur Capitale, U19 F, RBC Ciney U16 F, RBC Belgrade U12 G, RBC Belgrade U14 G, RBC Belgrade U16 G, BC Malonne U16 G et Basket Namur Capitale Dames.
- Finale du challenge U12 F/G (Spa) le 15 février avec **8 équipes filles** de Clubs namurois (RBC Maillen, BC Bonnne, Basket Namur Capitale, RBC Ciney, RBC Belgrade et RCS Natoye) et **15 équipes garçons** de Clubs namurois (RCS Natoye, RBB Gembloux, RBC Gallia Beez, RBC Belgrade, RBC Rochefort, BC Malonne et RBC Maillen).
- AG/AWBB : samedi 21 mars (Colruyt/Jambes) et samedi 13 juin (lieu ?) ;
- Réunion 3 Comités : mercredi 15 avril (lieu ?)**
- AP/CP Namur : vendredi 29 mai (Ciney).

**HERQUIN Pascal, secrétaire**

**TRAUSCH Gérard, président**